RANDONNÉE À PIED

LA CHAPELLE SAINT BLAISE

- DISTANCE 9,7 km
- TEMPS/DURÉE 2h15
- DÉNIVELÉ POSITIF 80 m
- **DÉPART** Calvaire situé à la sortie du Bourg, en limite de la forêt domaniale de Moulins-Bonmoulins.

POINTS D'INTÊRETS





BALISAGE

→iaune

EN CHEMIN

- La Chapelle Saint-Blaise
- L'église Saint-Pierre

EN RÉGION

- L'Aigle : Musée Juin 44, Musée de la météorite, Musée des instruments de musique, Voie Verte. Marché hebdomadaire de L'Aigle le mardi. Étang de la Croix Lamirault.
- St-Sulpice-sur-Risle : Visite de l'entreprise Bohin. Base nature de Risl'adventure.
- Aube : Musée de la Comtesse de Ségur et de la Grosse Forge.
- Rai : Musée de l'énergie.
- La Ferté-Fresnel : Château des Rêves.
- St-Évroult-Notre-Dame-du-Bois : Vestiges de l'abbaye, centre d'interprétation, base de loisirs.

INFORMATIONS TOURISTIQUES

OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE L'AIGLE

Place Fulbert de Beina, 61214 L'AIGLE

Tél.: 02 33 24 12 40

Mail: officedetourisme@paysdelaigle.fr

www.paysdelaigle.fr

TOURISME 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél: 02 33 28 88 71 **Mail:** tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com www.randonnee-normandie.com

Retrouvez le circuit en ligne :







Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 - édition 2025 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu** C.Photo de la couverture : © CDC des Pays de l'Aigle

JE RAND'ORNE

EN PAYS DE L'AIGLE

LA CHAPELLE SAINT-BLAISE

DISTANCE 9,7 km - **DURÉE** 2h15 - **NIVEAU** Facile

DÉPART LE MÉNIL BÉRARD







- Prendre le chemin qui part en direction de la Chapelle Saint-Blaise que vous apercevez plus loin à droite. Continuer tout droit, après avoir fait un crochet à la Chapelle Saint-Blaise, si vous le souhaitez. Au bout du chemin de terre abrité d'une haie, tourner à gauche pour aboutir plus bas sur la petite route goudronnée.
- 2 L'emprunter vers la gauche en direction du bourg. Vous pouvez admirer au passage l'église Saint-Pierre ainsi que la demeure à votre gauche entourée d'un mur d'enceinte et de deux tourelles. Continuer la route qui monte sur la gauche. Longer le ruisseau de Clopin et remonter à nouveau à gauche. Vous arrivez au calvaire après être passé devant la Mairie.
- Poursuivre tout droit sur la route goudronnée qui pénètre la forêt de Moulins-Bonsmoulins. Prendre à droite le premier chemin (limite de la parcelle n° 65). Continuer dans l'herbe. Le chemin bifurque sur la gauche avant le fossé (limite de la parcelle n° 64).
- Poursuivre jusqu'à retrouver l'allée gravillonnée qui mène à la route. S'engager dans le dernier chemin qui part à gauche, avant la barrière qui marque la fin de cette allée (limite de la parcelle n° 60).
- Plus loin, traverser la route du Ménil-Bérard pour continuer tout droit. Au bout de l'allée, tourner à droite et reprendre la première allée à gauche.
- Au bout de celle-ci, remonter à gauche sur la route forestière des Guinchots sur un peu plus d'1 km.
- 7 Tourner dans la dernière allée qui part à gauche (limite des parcelles n° 56 et 58), puis la première allée à gauche et enfin à droite pour rejoindre la route qui mène au Ménil-Bérard. Prendre cette route à droite pour revenir au calvaire.

